

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°17 – 25 juillet 2023

À RETENIR CETTE SEMAINE

PHENOLOGIE

Les grappes sont maintenant bien compactes. Toutes premières baies vérées observées.

MILDIU

Situation globalement bien maîtrisée.

Préservez le feuillage principal, nécessaire à la maturation puis à la mise en réserve.

OIDIUM

Les symptômes sur grappes continuent de progresser en fréquence et intensité dans les parcelles déjà touchées.

Contrôlez une dernière fois l'état sanitaire des grappes pour apprécier le risque.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Le vol de la 2^{ème} génération est terminé.

Très rares œufs et perforations observés au vignoble. Fin du risque G2.

FLAVESCENCE DOREE

Pour les secteurs concernés par la lutte spécifique obligatoire contre l'insecte vecteur, voir le BSV n°9bis.

DERNIER BULLETIN DE LA CAMPAGNE 2023

Prévisions météo



Consultez régulièrement les prévisions Météofrance (<https://meteofrance.com/>) ou, pour les professionnels, le portail du Comité Champagne (<https://meteo.comitechampagne.fr/login>).

Le réseau compte **119 parcelles** observées cette semaine .



Premières baies vérées.

Les grappes sont maintenant bien compactes.

Les premières baies vérées sont observées au vignoble, mais elles restent encore rares. Ce phénomène va s'amplifier dans les jours à venir.

Pour rappel, la date moyenne décennale pour le stade début véraison est le 5 août.

Chardonnay, Pinot noir, Meunier : fermeture de la grappe.

Le développement végétatif conserve quelques jours d'avance par rapport à la moyenne décennale.



1. Situation

Sur les parcelles du réseau RSBT, les symptômes de mildiou semblent se stabiliser.

89 % sont actuellement concernées par la présence de symptômes sur feuilles (contre 88 % la semaine dernière).

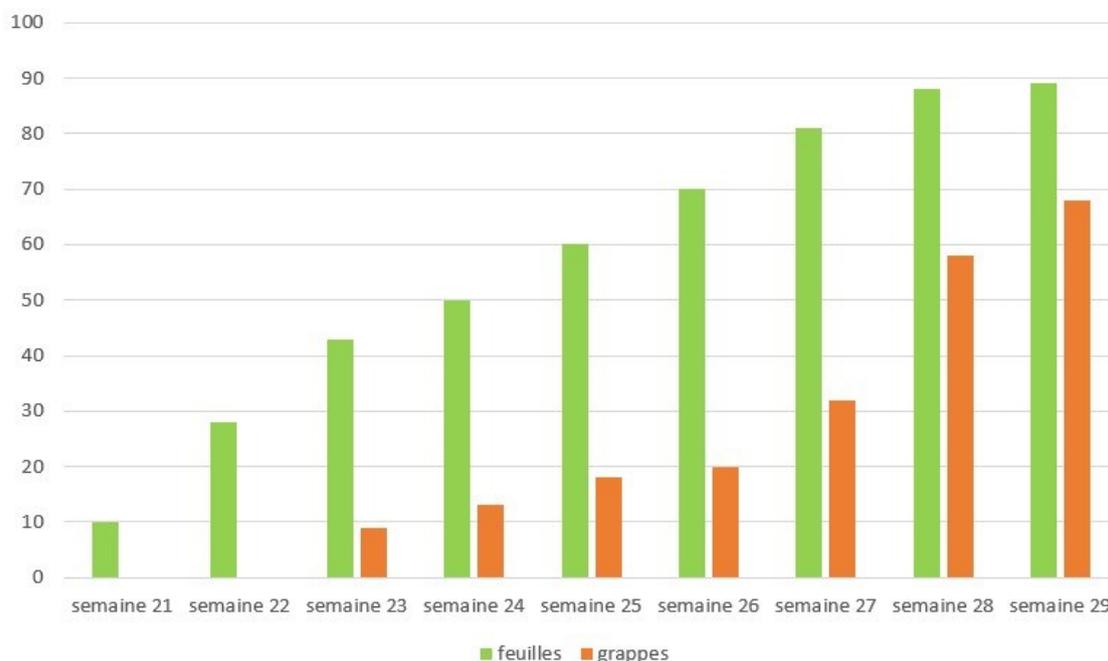
68 % des parcelles sont concernées par du rot brun (contre 58 % la semaine dernière). Généralement, seules quelques baies sont touchées, sauf dans les secteurs les plus arrosés en juin qui présentent des symptômes plus réguliers.

Suite aux pluies tombées depuis le 18 juillet, et notamment aux cumuls plus importants du 24-25 juillet (jusqu'à 35 mm dans l'Aisne), de nouveaux cycles sont en cours d'incubation. Les sorties de taches sur feuilles liées à ces divers évènements devraient s'étaler jusqu'au début de la semaine prochaine.



Rot brun.

Fréquence de parcelles avec symptômes de mildiou





2. Analyse de risque

La sensibilité des grappes à de nouvelles contaminations peut maintenant être considérée comme nulle. Les contaminations se limiteront aux jeunes feuilles. Un rognage permettra de limiter leur présence.

Il faut prendre en compte le risque mildiou une dernière fois à la veille de la véraison, pour accompagner au mieux la fin de saison et conserver le feuillage principal fonctionnel le plus longtemps possible pour la maturation des raisins puis une bonne mise en réserve.



1. Situation

La surveillance se poursuit sur les différents réseaux d'observation.

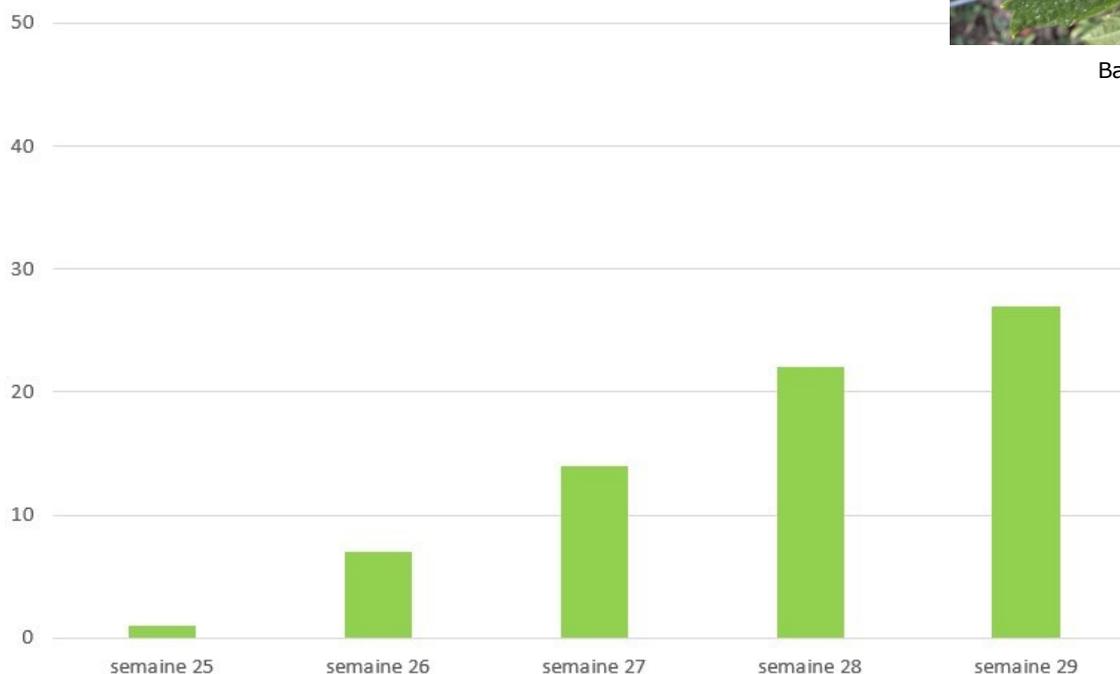
Concernant les parcelles du réseau RSBT, un peu plus de 27 % sont concernées par la présence de symptômes d'oïdium sur grappes (contre 22 % la semaine dernière). Dans ces parcelles, la fréquence et l'intensité des symptômes ont progressé.

La pression de l'année 2023 peut être qualifiée d'élevée, notamment dans les parcelles à historique.



Baies oïdiées.

Fréquence de parcelles avec oïdium sur grappes



2. Analyse de risque

La réceptivité des baies à de nouvelles contaminations peut maintenant être considérée comme nulle. Toutefois, la maladie continue de progresser sur les grappes déjà contaminées précédemment.

Un dernier contrôle sur grappes peut être effectué dans vos parcelles, afin de vérifier leur sensibilité à l'oïdium. Cette information sera utile pour piloter la fin de protection et aussi pour une bonne gestion du risque oïdium lors de la prochaine campagne.

Dans les parcelles avec plus de 10 % de grappes touchées, il est recommandé de prendre en compte le risque oïdium une dernière fois à la veille de la véraison.



1. Situation

Le vol des papillons de la deuxième génération de tordeuses est terminé.

De très rares œufs et perforations ont été détectés au vignoble.

2. Analyse de risque

La pression tordeuses 2023 peut être qualifiée de faible.

Fin du risque G2.



Perforation de chenille de tordeuse.



Pour les secteurs concernés par la lutte spécifique contre la cicadelle de la flavescence dorée (Zone Délimitée de Vert-Toulon, Zone Délimitée de Courthiezy/Dormans, Zone Délimitée de Barzy-sur-Marne/Passy-sur-Marne/Trélou-sur-Marne, et une partie de la Zone Délimitée de Chouilly/Oiry/Cramant/Grauves/Cuis/Mancy), la période pour réaliser le 3^{ème} traitement est du 31 juillet au 05 août 2023.

Se référer au BSV n°9bis du 05 juin 2023 pour plus de précisions.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Ceresia, Champagne Chassenay d'Arce, Champagne Veuve Cliquot Ponsardin, Champagne Vranken Pommery, Comité Champagne, Compas, CSGV, GDV Aube, GDV Marne, GEDV Aisne, Chambre d'Agriculture de la Marne, Magister, Novagrain, Ets Ritard, Stahl, Terroirs et Vignerons de Champagne, Union Aubeoise Vignerons en Champagne, Union Champagne, Viti-Concept, Vinelyss.

Rédaction et animation : Comité Champagne.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN - joliane.carabin@grandest.chambagri.fr